

Le Geneviévois



...un village, une rivière, un parc!

Volume 17 no 12

Décembre 2022



Joyeuses

Fêtes...

et une Bonne Année 2023

Production : Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan
Information : Sylvie Baril : 418-362-2078 courriel : sylviebaril@stegenevieve.ca

Prochaine parution : 24 janvier
DATE DE TOMBÉE : 19 DÉCEMBRE



Christian Gendron
Maire

Message de la direction générale



François Hénault
Directeur général

Vous allez constater à la page que nous avons réussi à maintenir le gel de la taxe foncière pour une 14^e année consécutive. Cela est rendu possible grâce à de nouveaux revenus en lien avec plusieurs nouvelles constructions et rénovations dans notre municipalité et une gestion serrée des actifs.

Par contre les services de la Sûreté du Québec et de la MRC apporte une variation de $\pm 1,1\%$. À cela s'ajoute les frais directs provenant de la Régie concernant les ordures, la récupération, bac brun et vidange de fosses septiques selon l'utilisateur. Malheureusement ces services feront une différence à la hausse, selon le cas.

En cette période de fin d'année et du début des réjouissances familiales, les employés et les membres du Conseil municipal vous souhaitent un très Joyeux temps des Fêtes et une année 2023 à la hauteur de vos attentes. Soyez prudents dans vos déplacements.

Meilleurs Voeux

**BUREAU MUNICIPAL FERMÉ
DU 22 DÉCEMBRE
AU 6 JANVIER**

**GARAGE MUNICIPAL FERMÉ
LES 26-27-28 DÉCEMBRE
ET
2-3-4 JANVIER**

BUREAU MUNICIPAL

Horaire

Lundi au jeudi : 9 h 00 à 16 h 00

**Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 sur rendez-vous
seulement**

Fermé entre 12 h 00 et 13 h 00

Coordonnées

30, rue St-Charles

Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0

Téléphone : 418-362-2078

Web : www.stegenevieve.ca

Facebook: municipalité de Sainte-Geneviève
de Batiscan

Membres du Conseil

Christian Gendron, maire : 418-362-3143

Marie-Claude Samuel : 418-362-2223

Daniel Bérubé : 514-966-7859

Yanick Godon : 819-371-4593

Benoit Magny : 819-244-7462

Hugo Massicotte : 819-701-7920

Roger Marceau : 418-362-0286

Maire suppléant

Roger Marceau : décembre

Marie-Claude Samuel : janvier

Services municipaux

Bureau municipal : 418-362-2078

Bibliothèque : 819-840-0476

Chef pompier : 418-362-2863

819-691-5560

Adjoint-chef pompier : 418-362-1321

Urbanisme : 418-362-2078

Poste 2257



Léanne Bellemare 819-690-6293

Lou Berthiaume 819-690-6293

Gabryel Bertrand 819-269-2912

Maïka Dubois 819-979-4633

Mathyce Gauthier 819-362-2687

Nathanaël Le Marois 418-362-3259



Séance ordinaire du 5 décembre

- Approbation des comptes du mois de novembre au montant de 382 549.80\$.
- Adoption du règlement no 466 portant sur le retrait du territoire de la compétence de la cour municipale de la ville de Trois-Rivières.
- Adoption du règlement no 467 relatif à l'adhésion de la municipalité à la cour municipale de la MRC de Mékinac.
- Adoption du projet de règlement no 468 concernant la circulation des VTT sur les chemins municipaux.
- Acceptation des dépenses AIRRL pour la réfection du rang Pointe-Trudel.
- Acceptation des dépenses relatives aux travaux d'amélioration à la voirie locale.
- Autoriser le DG à faire une demande d'aide financière du fonds de la sécurité routière pour prolonger le trottoir sur la rue de l'Église.
- Audit comptable 2023 par Groupe RDL Victoriaville au coût de 18 750.00 plus taxes.
- Embauche de 2 cadets pompiers pour le Service incendie, soit Priscille Brouillette et Félix Despins.
- Embauche d'Alexandre Proulx comme pompier.
- Don au CAB des Riverains de 400\$.
- Appui au comité concernant l'évènement « Journée internationale du bien-être ».
- Mandat au DG pour aller en appel d'offres pour le remplacement du petit tracteur-souffleur.
- Mandat à Hugo Massicotte afin de discuter avec les employés des travaux publics concernant les besoins en équipements.
- Mandat au maire et au DG pour signer l'entente avec le MTQ concernant le ponceau du rang Riv.-à-la-Lime.
- Adhésion au regroupement d'achat d'abat poussière avec l'UMQ.

- Nomination du DG à titre de responsable de la protection des renseignements personnels dans le cadre de la loi modernisant des dispositions législatives.
- Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires.

Séance extraordinaire du 12 décembre 19 h 00

- Embauche de Catherine Pinal comme directrice adjointe en comptabilité.
- Acceptation de l'entente pour le règlement avec Maskimo au montant de 18 000\$ plus taxes.

Séance extraordinaire du 12 décembre 19 h 30

- Adoption des prévisions budgétaires 2023 et du plan triennal d'immobilisation 2023-2024-2025.

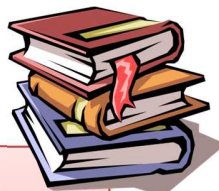
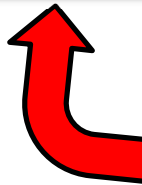
PROCHAINE RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
Lundi le 16 janvier à 19 h 00

ATTENTION!



À COMPTER DE JANVIER 2023,
LA COLLECTE DES ORDURES
DU MERCREDI SERA
DORÉNAVANT LE MARDI ET
CE À TOUTES LES DEUX
SEMAINES PENDANT TOUTE
L'ANNÉE.





Pour l'hiver, les livres sont désormais à l'entrée du bureau municipal. Il y a un très bon choix.

Patinoire



Accessible tous

les jours de 8 h 00 à 22 h 00

quand les conditions

climatiques le permettront.



**AVIS PUBLIC
DE PROMULGATION**

RÈGLEMENT NO 467-07-11-22

Relatif à l'adhésion de la municipalité à la cour municipale commune de la municipalité régional de comté de Mékinac

Est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan que :

Lors de la séance régulière du conseil de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan tenue le 5 décembre 2022 au Bureau municipal, le règlement suivant a été adopté :

Règlement numéro 467-07-11-22 sur l'adhésion de la municipalité à la cour municipale commune de la municipalité régionale de comté de Mékinac.

Le règlement est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 7 décembre 2022.

François Hénault, directeur général et trésorier

**AVIS PUBLIC
DE PROMULGATION**

RÈGLEMENT NO 466-07-11-22

Relatif au retrait de la municipalité de la compétence de la cour municipale commune de la ville de Trois-Rivières

Est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan que :

Lors de la séance régulière du conseil de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan tenue le 5 décembre 2022 au Bureau municipal, le règlement suivant a été adopté :

Règlement numéro 466-07-11-22 sur le retrait de la municipalité de la compétence de la cour municipale commune de la ville de Trois-Rivières.

Le règlement est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 7 décembre 2022.

François Hénault, directeur général et trésorier

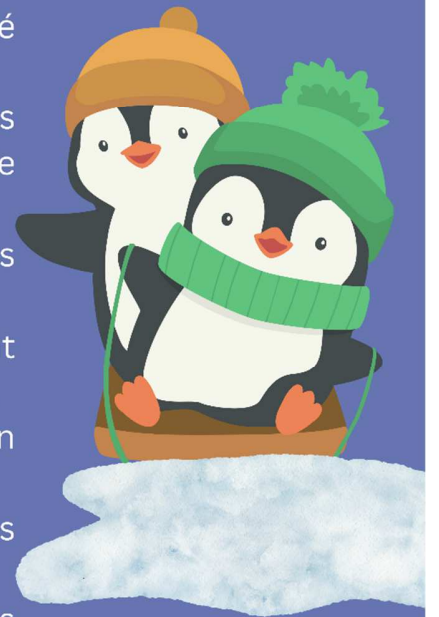


AIRE DE GLISSADE

TERRAIN EN FACE DU 200 PETITE-POINTE

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- Soyez avisé que la pratique de cette activité comporte des risques.
- Il est strictement interdit d'apporter des contenants de verre sur le site, ainsi que d'y consommer de l'alcool ou des drogues.
- Le site est interdit aux enfants de moins de 6 ans non accompagnés d'un adulte.
- la supervision des parents est fortement recommandée pour les enfants de moins de 10 ans.
- Il est préférable de pratiquer cette activité en présence d'une autre personne.
- Il est interdit d'utiliser le site en dehors des heures suivantes : 9 h à 16 h.
- Toute personne qui ne respectera pas les règlements mentionnés ci-dessus pourra être expulsée du site.



Code de conduite des glisseurs :

- Maximum deux personnes à la fois dans la zone de glisse.
- Respecter les autres usagers.
- Interdiction de glisser debout, sur le ventre ou le dos.
- En arrivant au bas de la pente, quitter le plus rapidement possible la zone de glisse.



Pour signaler une anomalie ou autres: 418-362-2078

La municipalité n'est pas responsable des accidents, ni du matériel perdu, volé ou endommagé.



ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023				
REVENUS	2022	Variation	2023	Variation
Taxes	1 653 180.00 \$		1 948 460.00 \$	
Paiements tenants en lieu de taxes	90 622.00 \$		102 023.00 \$	
Services rendus	60 250.00 \$		83 200.00 \$	
Impositions des droits	22 500.00 \$		55 000.00 \$	
Amendes, pénalités et autres revenus	12 000.00 \$		12 500.00 \$	
Intérêts	16 000.00 \$		47 000.00 \$	
Transferts	1 189 442.00 \$		908 778.00 \$	
Total des revenus	3 043 994.00 \$		3 156 961.00 \$	3.71%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Administration générale	498 125.00 \$		635 195.00 \$	
Sécurité publique	200 499.00 \$		212 410.00 \$	
Transport	444 352.00 \$		469 826.00 \$	
Hygiène du milieu	332 227.00 \$		480 720.00 \$	
Santé et Bien-être	6 000.00 \$		7 000.00 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	55 398.00 \$		54 898.00 \$	
Loisirs et culture	128 258.00 \$		136 233.00 \$	
Frais de financement	126 187.00 \$		163 862.00 \$	
Total des dépenses de fonctionnement	1 791 046.00 \$		2 160 144.00 \$	
SURPLUS DE L'EXERCICE	1 252 948.00 \$		996 817.00 \$	
CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES				
FINANCEMENT				
Remboursement de la dette à long terme	792 300.00 \$		514 200.00 \$	
Total du financement	792 300.00 \$		514 200.00 \$	
AFFECTATIONS				
Activités d'investissement	460 648.00 \$		482 617.00 \$	
Surplus accumulé non affecté	- \$		- \$	
Surplus accumulé affecté	- \$		- \$	
Total des affectations	460 648.00 \$		482 617.00 \$	
TOTAL CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES	1 252 948.00 \$		996 817.00 \$	
SURPLUS DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES	- \$		- \$	



PRÉVISION DE LA TAXATION 2023				
Prévisions de la taxe foncière par 100,00\$ d'évaluation:	2022		2023	
° Générale	0.6045 \$		0.6045 \$	0.00%
° Sûreté du Québec	0.0832 \$		0.0847 \$	1.80%
° MRC des Chenaux	0.0905 \$		0.0951 \$	5.08%
° Service des incendies et premiers répondants	0.0515 \$		0.0546 \$	6.02%
TOTAL :	0.8297 \$		0.8389 \$	1.11%
PRÉVISION DES TARIFS PAR UNITÉ :				
Compteurs d'eau – taux de base	160,00\$		160,00\$	0,00\$
Compteurs d'eau – taux du m ³ supplémentaire à 250 m ³	0,85\$		0,85\$	0,00\$
Compteurs d'eau du m ³ supplémentaire à 500 m ³	1,10\$		1,10\$	0,00\$
Compteurs d'eau du m ³ supplémentaire à 1 000 m ³	1,50\$		1,50\$	0,00\$
Aqueduc - emprunt prolongement #233	124.33 \$		125.32 \$	0.99 \$
Aqueduc - emprunt réservoir #399	38.27 \$		48.43 \$	10.16 \$
Aqueduc - emprunt Bord de l'Eau #306, 321	6.86 \$		4.52 \$	(2.34) \$
Aqueduc - emprunt St-Charles #385	2.70 \$		2.65 \$	(0.05) \$
Aqueduc - emprunt câble #382	15.20 \$		15.05 \$	(0.15) \$
Aqueduc - emprunt (travaux 2020) #426	6.32 \$	NOUVEAU	6.37 \$	0.05 \$
Aqueduc - emprunt (rue du Ruisseau - Secteur)	- \$		507.21 \$	NOUVEAU
Aqueduc - emprunt (travaux 2021) #440	- \$		40.74 \$	NOUVEAU
Aqueduc – St-Luc-de-Vincennes *NOTE 1	1 359.00 \$		1 622.38 \$	
Aqueduc – Batiscan – taux de base	290.00 \$		290.00 \$	0,00\$
Aqueduc – Batiscan – taux du m ³ supplémentaire à 300 m ³	1.05 \$		1.05 \$	0,00\$
Aqueduc – Batiscan – taux du m ³ supplémentaire à 1 000 m ³	1.50 \$		1.50 \$	0,00\$
Eaux usées - entretien	187.88 \$		198.61 \$	10.73 \$
Eaux usées - emprunt-traitement # 306,321	67.43 \$		44.16 \$	(23.27) \$
Eaux usées - emprunt-collecte #306, 321	287.58 \$		191.37 \$	(96.21) \$
Eaux usées - emprunt St-Charles #385	94.62 \$		94.28 \$	(0.34) \$
Eaux usées - emprunt (travaux 2020) #426	8.98 \$	NOUVEAU	9.14 \$	0.16 \$
Déchets	160.00 \$		315.16 \$	155.16 \$
Vidange des fosses septiques – 880 gallons et moins – fosses standards *NOTE 2	105.00 \$		165.00 \$	60.00 \$
NOTE 1	Montant réel de la facture de St-Luc de l'année précédente			
NOTE 2	Pour les systèmes avec technologie, montant réel du fournisseurs			

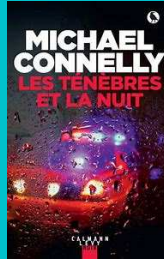


PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023-2024-2025

PROJETS	2022	2023	2024	2025	ESTIMATION	MODE DE FINANCEMENT
ADMINISTRATION						
Aménagement du sous-sol	En cours	A terminer	N/A	N/A	26 000\$	Enveloppe PRABAM – 100% max 96 000\$
Remplacement des Fenêtres	En cours	A terminer	N/A	N/A	70 000\$	Enveloppe PRABAM – 100% max 96 000\$
Acquisition système vidéo conférence	En cours	Terminer	N/A	N/A	50 000\$ Final 53 926\$	Enveloppe FRR- MRC - 100% de 50 000\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Prolongement du réseau piétonnier	Reporté	À réaliser	N/A	N/A	58 000\$	Recherche de subvention
Remplacement d'appareils respiratoire - pompiers	Reporté	À évaluer	N/A	N/A	À déterminer	Emprunt au Fonds de roulement (5 ans)
Stabilisation des berges	En évaluation	À réaliser	À réaliser	À terminer	10 000 000\$	Règlement d'emprunt, Sécurité publique 96%
VOIRIE						
Remplacement d'un chasse-neige	Reporté	À Évaluer	À Évaluer	N/A	350 000\$	Règlement d'emprunt
Reconstruction du rang Pointe-Trudel	Terminé	N/A	N/A	N/A	900 000\$ Final 828 827\$	Règlement d'emprunt, Aide financière confirmé MTQ programme AIRRL -60%
Reconstruction d'un ponceau Rg Rivière à la Lime	N/A	À réaliser	N/A	N/A	293 000\$	Règlement d'emprunt, Aide financière confirmé MTQ programme RIRL - 85%
Reconstruction de trois ponceaux (Lahaie, V-Jacob, V-Champlain)	N/A	À planifier	À réaliser	N/A	786 000\$	Recherche de subvention
Remplacement d'une équipement multi-fonction (tondeuse, souffleuse, balais)	En évaluation	À réaliser	N/A	N/A	55 000	Surplus cumulé
Agrandissement du garage municipal	N/A	A évaluer	N/A	N/A	À déterminer	Aide financière à obtenir
HYGIÈNE DU MILIEU						
Remplacement des infrastructures de communication - aqueduc	À réaliser	En cours	N/A	N/A	50 000\$	Surplus d'aqueduc
Remplacement de conduite rang Nord – rang Sud (après autoroute), rues du Bocage, Renaud – conduite d'amenée (après le réservoir et les Puits de captation)	Terminer	N/A	N/A	N/A	2 966 000\$ Final 2 716 656	Règlement d'emprunt, Programme FIMEAU 80%, PRIMEAU 66.67%, taxe au secteur 75%
Remplacement de la conduite d'aqueduc du #20 au #141 rang Sud (travaux préalable route -361 par MTQ)	N/A	À réaliser	N/A	N/A	744 000\$	Règlement d'emprunt, Programme PRIMEAU 66.67%, taxes au secteur
LOISIRS & CULTURE						
Aménagement d'un parc sur la rue du Ruisseau	Terminer	N/A	N/A	N/A	20 000\$ Final 22 452\$	Aide financière obtenue
Aménagement d'une agora à la Halte Desjardins	En cours	À terminer	N/A	N/A	250 000\$	Aide financière : FRR volet 4, MRC FRR volet2, DEC Canada, ICC Canada
Construction d'une patinoire couverte	N/A	A évaluer	N/A	N/A	À déterminer	Aide financière à obtenir



Bibliothèque



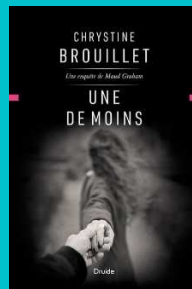
Les ténèbres de la nuit
/Michaël Connelly



Femme fleuve
/Anaïs Barbeau Lavalette



Le 19° Noël
/James Patterson



Une de moins
/Chrystine Brouillet

Bonne lecture!



A. MASSICOTTE INC.
FONDATION - EXCAVATION
 SOULÈVEMENT DE MAISON RBQ: 8104-9421-55

TERRE ▪ SABLE ▪ GRAVIER
 DRAIN FRANÇAIS ▪ FOSSE SEPTIQUE

201, Rivière-à-Veille
 Sainte-Geneviève-de-Batiscan Qc G0X 2R0

Téléphone:
418.362.3161



À LOUER

MAISON DE VILLE CONTEMPORAINE

- AIR CLIMATISÉ
- GARAGE EN FACADE 12'X22'
- GRANDE TERRASSE INTIME 10'X21'
- DOSSERET EN CÉRAMIQUE CUISINE ET SALLE DE BAIN
- DOUCHE CÉRAMIQUE VITRÉE

Information
819-386-2356

ENTREPÔTS

Sainte-Geneviève

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE!

- 🔒 Sécuritaire
- 📍 Près des services
- 🚚 Spacieux
- 🚚 Intérieur/extérieur

50, chemin Rivière-à-Veillet, Sainte-Geneviève-de-Batiscan
 info@entrepots-sg.com • 819 244-0126 | 819 383-4239 • www.entrepots-sg.com



Geneviève

Communauté locale de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Paroisse **SAINTE-ÉLISABETH**

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2022

Toujours vivants! Et pour longtemps encore !

INVITATION

Nous faisons un rappel : les responsables de la communauté catholique de Sainte-Geneviève vous tendent la main pour amasser les dons nécessaires à l'animation et l'administration locale de la paroisse.

Soyons généreux !

Prévision des dépenses en 2022-2023 :

58 000 \$

Détails des dépenses prévues :

15 000\$ en salaires (la moitié pour le cimetière)

6 000\$ pour le presbytère + 30 000\$ pour refaire la toiture

5 000\$ en frais d'administration

2 000\$ en cotisations gouvernementales et diocésaines

Pour payer quoi ?

Services religieux, gestion du cimetière, secrétariat pour les funérailles, salaires (prêtre et administration), chauffage, électricité et assurances du presbytère, entretien général, célébrations, solidarité et autres activités, etc.

COMME AVANT

Tout va continuer comme avant à Sainte-Geneviève, comme depuis 300 ans :

- * Célébrations du dimanche
- * Baptêmes, mariages, funérailles et catéchèse
- * Rassemblement

L'église actuelle est maintenant trop grande et trop coûteuse. Après sa fermeture, nous continuerons dans un nouveau lieu de rassemblement, toujours à Sainte-Geneviève.

Baisse des revenus

Revenus ordinaires de la communauté de Sainte-Geneviève

Année 2017 = 36 031\$
Année 2018 = 33 840\$
Année 2019 = 35 998\$
Année 2020 = 24 341\$
Année 2021 = 16 643\$

Hausse des déficits

Bilan annuel de la communauté de Sainte-Geneviève

2017 : Déficit de 13 852\$
2018 : Surplus de 5 537\$
2019 : Déficit de 6 209\$
2020 : Déficit de 11 949\$
2021 : Déficit de 21 435\$

L'argent ramassé à Sainte-Geneviève reste à Sainte-Geneviève.

Participez à la campagne de financement 2022

Faites parvenir vos dons au presbytère

51, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0

Téléphone : 418 362-2616 – Courriel : fab.ste-genevieve@telus.net

En argent, par chèque ou par virement Interac / Reçus disponibles pour impôts

À propos de nous

La Fabrique est un organisme à but non lucratif. La communauté de Sainte-Geneviève est animée par une équipe locale de vie communautaire (ÉVC) et un comité local des affaires économiques (CLAE) composés de bénévoles résidant à Sainte-Geneviève.



REPAS DE NOËL



Je vous reviendrai au prochain Geneviévois concernant le succès de notre dîner de Noël qui a eu lieu le dimanche 18 décembre 2022. Actuellement 80 personnes seront présentes. Merci à l'avance pour ce magnifique rassemblement à l'occasion de Noël et du Nouvel An.



Club Ste-Geneviève-de-Batiscan
Région Mauricie

ANNIVERSAIRES

Des membres ont souligné leur anniversaire en **Novembre** :

Lise Charrette, Alice Brouillette, Marie-Jeanne Beauchamp, Paul-Émile Massicotte, Yves Magny et René Quessy



BON ANNIVERSAIRE À TOUS NOS MEMBRES !

50 ANS DE FONDATION

Nous commençons à préparer notre 50^e anniversaire de fondation qui aura lieu le 13 décembre 2023. Si vous avez des idées de financement ou vous désirez contribuer à notre fête, nous acceptons toutes les idées et vous êtes les bienvenus afin de nous prêter main forte à cette belle journée d'anniversaire. Nous vous ferons un suivi régulièrement.

SORTIE EN JUIN 2023

Notez à votre agenda la date du mardi 6 juin, une sortie au Musée Boréal. Le départ en autobus se fera à 9h00 de la salle Municipale, visite au Musée Boréal et par la suite dîner au restaurant Normandin, pour un retour vers 14h30 au Local de la Fadoq. Le prix vous sera annoncé dans la chronique de Janvier 2023.

RENOUVELLEMENT DE VOS CARTES DE MEMBRE

Bonjour à tous, il ne faut pas oublier que les renouvellements vont bon train et que le renouvellement pour 2 ans au coût de 40\$ est très populaire. Si vous désirez ce choix, n'hésitez pas à en parler à la présidente lorsque celle-ci communiquera avec vous au moment du renouvellement. Merci de votre bonne collaboration.

Bienvenue au nouveau membre :
Lucille Mongrain



Au plaisir de se rencontrer.
Normande Cossette, présidente
418-362-2007

joyeuses fêtes





L'artiste sera en spectacle à la salle Denis Dupont le 17 mars prochain dès 20 h. Les billets sont en vente dès maintenant sur le site **Le point de vente** au coût de 35,00\$ par personne, taxes incluses.



Culture ^{DES}
Chenaux présente

Pelch

3 février 2023 / Salle Denis-Dupont / 20 h
Billets en vente sur lepointdevente.com

L'artiste sera en spectacle à la salle Denis-Dupont le 3 février prochain dès 20 h. Les billets sont en vente dès maintenant sur le site Le point de vente au coût de 30,00 \$ par personne, taxes incluses.

Cet événement a lieu dans le cadre de l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications.

À propos du spectacle de Pelch

La voix de Pelch est impressionnante, et ne laisse personne indifférent. Un ton unique soutenu par une puissance qui invite les deux parties dans cet endroit vulnérable où nous risquons tout pour l'amour, pour certains sommets et parfois, la perte. Le titre Yellow Shirt a capturé cette aspiration lors de sa sortie plus tôt cette année, accumulant déjà plus d'un million de streams.

Simple et obsédante, la chanson a été inspirée par la perte – mais surtout la vie, d'un ami proche. Abasourdi, le cœur brisé, Pelch a canalisé ces sentiments qui ont instantanément touché une corde sensible et introspective auprès des milliers de fans qu'il n'a jamais encore eu l'occasion de rencontrer et qui ont saisi le message à cœur.

**PROGRAMMATION JANVIER 2023****VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!**

<p>Atelier « Accompagner avec bienveillance » Vous aimeriez pouvoir vivre une belle relation avec la personne aidée et être en paix dans votre rôle? Ne pas toujours être dans la tâche et voir l'humain avant la maladie? Cet atelier est pour vous!</p>	<p>Mardi 10 janvier à 13h15 St-Luc-de-Vincennes Jeudi 12 janvier à 13h15 Ste-Thècle (217)</p>
<p>Café-rencontre « Découvertes à partager » Vous avez une super recette? Un endroit à visiter merveilleux? Un remède miracle? Un coup de cœur pour un livre/film, accessoire de cuisine, ou peu importe quoi !? C'est le moment idéal pour venir partager vos découvertes avec nous et en apprendre des belles!</p>	<p>En présence à 13h15 Le mardi 17 janvier à St-Luc-de-Vincennes Le jeudi 26 janvier à Ste-Thècle (217)</p> <p>En virtuel (# réunion zoom 206 588 1781) Le lundi 9 janvier à 13h15, le lundi 30 janvier à 9h30</p>
<p>Formation «Outiller le proche aidant » Une série de rencontre en petit groupe qui vous permettra de vous familiariser avec les maladies neurodégénératives, d'acquérir des connaissances et partager vos inquiétudes face à votre réalité. Il est recommandé de suivre les 5 rencontres pour voir l'ensemble de la matière.</p>	<p>Les lundis soir en ZOOM Du 16 janvier au 13 février De 18h30 à 20h30h (5 rencontres) Places limitées, faites-vite!</p>
<p>Repas-échange Nous vous invitons à venir partager un repas ensemble au restaurant afin de passer un bon moment avec d'autres personnes qui peuvent avoir des réalités semblables à la vôtre. Les frais sont à la charge du participant.</p>	<p>Jeudi le 19 janvier à 11h30 Manoir Antic 1073, rue Notre-Dame, Champlain Mardi le 31 janvier à 11h30 Relais de la Station 240, ch. De la Côte-Saint-Paul</p>
<p>Conférence « Centre Montessori Alzheimer » Pour les proches aidants d'une personne atteinte de troubles neurodégénératifs. Vous développerez des connaissances et compétences (selon la méthode Montessori) dans le but d'accompagner le mieux possible votre proche dans la maladie.</p>	<p>Mardi le 24 janvier Centre communautaire Charles-Henri Lapointe, Ste-Anne-de-la-Pérade Brunch : 11h (20\$)/ Conférence : 12h à 15h15 Autibus qui partira de Ste-Thècle Inscription avant le 18 janvier (si possible)</p>
<p>Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan Contactez-nous pour vous inscrire au 1 855 284-1390 (sans frais) ou par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207) St-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)</p>	

**L'APPU** POUR LES PROCHES AIDANTS**L'APPU** POUR LES PROCHES AIDANTS**L'APPU** POUR LES PROCHES AIDANTS

Centre Montessori Alzheimer





Centre d'action bénévole des Riverains

100, RUE DE LA FABRIQUE, 2^E ÉTAGE, SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Recherche de bénévoles en matière d'impôt

Vous savez comment remplir des déclarations de revenus ? Vous avez un intérêt pour apprendre à le faire ? Vous êtes disponible de la **mi-février à la mi-avril 2023** et désirez rendre service ? Joignez-vous à l'équipe du Centre d'action bénévole des Riverains !

Les rapports d'impôt à compléter sont simples et faciles. Une formation à tous les nouveaux bénévoles sera offerte en février 2023 afin d'expliquer la méthode de travail utilisée par le Centre et mettre à jour les diverses informations gouvernementales requises pour faciliter la rédaction des déclarations.

Pour devenir bénévole ou en savoir plus sur le programme d'impôt bénévole, veuillez communiquer avec la responsable du service, Isabelle Deschênes, au 418 325-3100, et ce, avant le 26 janvier 2023.

Vous avez besoin d'aide pour vos impôts ?

Le service d'impôt bénévole s'adresse aux personnes des municipalités de Ste-Geneviève-de-Batiscan, Batiscan, Champlain, St-Prosper ainsi que Ste-Anne-de-la-Pérade et qui ont un revenu individuel inférieur à 25 000 \$ ou un revenu familial inférieur à 30 000 \$.

Les déclarations d'impôt que nous remplissons doivent être simples. Nous ne faisons pas de déclaration pour les faillites, succession, revenu de location, revenu de travailleur autonome et les revenus d'intérêts doivent être d'un maximum de 1000 \$ pour 2022.

Il est important d'avoir en votre possession tous les documents nécessaires pour la rédaction de vos déclarations de revenus (formulaires, feuillets, relevés, reçus). Prenez note que nous ne prenons aucune demande avant le 15 février et après le 14 avril 2023.

Recherche de bénévoles à l'accompagnement-transport

Vous aimez conduire ? Vous appréciez le contact humain et avez une grande capacité d'écoute ? Le simple fait de rendre service vous rend heureux ? Si vous êtes détenteur d'un permis de conduire valide et que vous possédez une voiture en bon état et sécuritaire, le service d'accompagnement-transport est fait pour vous !

Nous nous adaptons à vos horaires et à vos disponibilités, pourquoi hésiter davantage ? C'est l'occasion parfaite pour vous de réaliser un bénévolat humain et valorisant. **Nous avons besoin de vous, venez vivre l'expérience et devenez bénévole !** Contactez Isabelle Deschênes au 418 325-3100.



Pour la période des Fêtes, nos bureaux seront fermés du 22 décembre au 9 janvier 2023 inclusivement.

De la part du personnel et des membres du conseil d'administration, nous souhaitons à nos bénévoles, partenaires et clients, ainsi qu'à leurs familles, un merveilleux temps des Fêtes et une nouvelle année 2023 remplie de bonheur et de succès !



À notre fidèle clientèle,

Après 15 ans de plaisir à vous servir l'heure de la retraite est maintenant arrivée.

Nous tenons à vous remercier pour l'encouragement que vous nous avez apporté durant ces belles années.

C'est avec une certaine tristesse que nous devons vous quitter, mais soyez assuré que Jessica et Daniel sont des entrepreneurs dynamiques qui sauront assurés une bonne continuité du commerce. Nous vous invitons tous à venir les encourager, car l'achat local, c'est important.

Guylaine et Roger

Merci



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 	2	3 	4	5 	6	7
8 	9	10 	11 	12	13 	14
15 	16 	17 	18 	19 	20	21
22 	23	24 	25 	26	27	28
29 	30	31 				

Tout le territoire sauf :



Cueillette des ordures ménagères du 360 au 420 rang Côté Sud seulement



Séance du conseil



Cueillette des ordures ménagères du 432 au 541 rang Rivière-à-la-Lime seulement



Bibliothèque (mercredi de 18 h 30 à 20 h 00)



Récupération



Pleine Lune



Dimanche 10 h 45



Âge d'Or



Bain libre



Cercle des Fermières 19 h 00